

dans l'adoration, dans un ardent amour la venue de Jésus. Il semblerait que toutes les ardeurs célestes, qui auraient dû rayonner dans les cœurs, se soient amassées dans ces deux âmes privilégiées, qui tiennent ainsi la place du monde entier ; aussi, malgré la froideur glaciale des hommes, le Sauveur viendra-t-il avec joie habiter parmi nous, en considération de l'amour si grand de saint Joseph et plus spécialement encore de l'amour de la Vierge Immaculée.

“ Il est minuit. Or, le temps où Marie devait enfanter était venu. Elle mit au monde un fils, son premier-né, l'enveloppa de langes, et le coucha dans la crèche.”

Qu'on ne se méprenne pas sur la valeur de ce mot “ premier-né,” comme l'ont fait les ignorants ou les impies, qui ont osé penser et dire que Jésus eut des frères et des sœurs. Évidemment ce mot doit être entendu dans le sens où il a été écrit, il n'a d'autre valeur que celle que lui donna son auteur. Or, chez les Hébreux, ce terme fort ancien puisqu'il est employé fréquemment dans la loi donnée par Dieu à Moïse, ce terme, dis-je, n'indique nullement que l'enfant, auquel il est appliqué, ait eu des frères et des sœurs, il n'a pas le même sens que dans nos langues modernes. La loi de Moïse d'où il est tiré, donne ce titre à tout enfant mâle, même unique : parce que, chez les Juifs, une famille nombreuse étant considérée comme une bénédiction divine, tout père et mère de famille espérait recevoir de la main du Créateur de nombreux enfants. Dès lors, le premier qui lui naissait ne devait point, dans sa pensée, être un unique, mais, l'aîné des suivants. Supposé que dans la suite, aucun autre ne survint, l'unique fils conservait toujours son titre de premier-né.

À ce titre étaient attachées certaines prérogatives, certains droits, appelés les droits d'ainesse, qui, à la rigueur, pouvaient être transmis à un frère puiné. C'est ainsi qu'Isaac était le “ premier-né ” d'Abraham, bien qu'Ismaël fût venu au monde avant Isaac, c'est encore ainsi qu'Ésaü vendit son droit d'ainesse à son frère cadet Jacob. Donc, d'après un usage immémorial, lorsqu'un fils venait au monde dans une famille qui, jusque là, n'en avait pas, il était appelé le premier-né, bien que, peut-être, des filles le précélassent dans cette famille et qu'après lui, aucun autre fils ne naquit.

C'est évidemment de ce que Jésus soit appelé par l'Évangile